

Image not found or type unknown



Remise en cause du droit d'hebergement

Par **philippe5442**, le **22/11/2009** à **14:43**

Bonjour,
quelles demarches entreprendre lorsque mon ex femme n'est plus en etat de s'occuper de ma fille quand elle l'a en visite vu qu'elle est en etat de depression et prend des cachets devant ma fille.
Pour indication c'est moi qui ai obtenu la garde lors du divorce.
merci